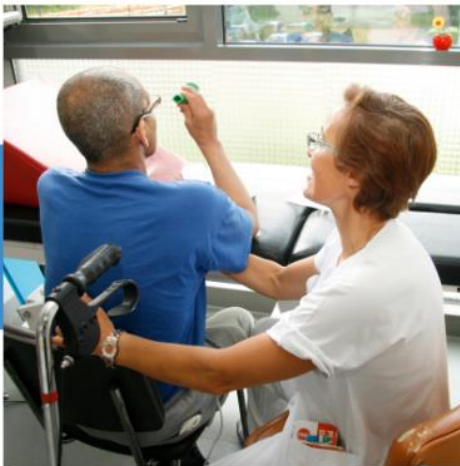


LE GROUPEMENT HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DU VEXIN RECHERCHE UN(E) INFIRMIER(E) EN SSR GÉRIATRIQUE



➤ Le Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin recrute un(e) infirmier(e) de nuit à temps plein pour le service SSR Gériatrique.

➤ **Fonction et grade :** Employé en qualité d'Infirmier Diplômé d'Etat

➤ **Horaires :**

Matin : 6H45–14H15

Soir : 13H45–21H15

Nuit : 21H00-7H00

Le nombre de jours à travailler est fixé annuellement par note de service émanant de la Direction.

➤ **Missions spécifiques ou permanentes :**

Missions permanentes :

Conformément au décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux parties IV et V du code de la santé publique et modifiant certaines dispositions de ce code, « l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé. Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment au secret professionnel. Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif.

Il est garant de la bonne administration des soins au patient et du respect des différents protocoles en assurant une prise en charge rapide, efficace et optimale.

- Assure la prise en charge globale des patients relevant du domaine technique, relationnel, de prévention et d'éducation
- Respecte les règles d'hygiène et d'asepsie dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales
- Organise les soins selon son rôle propre, son rôle sur prescription et selon les protocoles validés
- Accueille le patient et son entourage de façon adaptée
- Assure les différentes évaluations (douleur, escarre, trouble du comportement...) à l'aide d'échelles conventionnelles utilisées par le service
- Anticipe la prise en charge du patient selon protocole lors d'une urgence vitale
- Transmet des informations précises, fiables et utilisables
- Travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire : médecin, assistante sociale, aide-soignante, kinésithérapeute, diététicien, psychomotricien...

L'organisation du service :

- Participe au projet de service
- Participe aux réunions de synthèse
- Participe à la création de protocoles, à leur diffusion et à leur bonne compréhension
- Gère les stocks de médicaments et contrôle les stupéfiants
- S'implique dans le dossier patient informatisé, la traçabilité de la dispensation des médicaments
- Participe aux projets institutionnels en transversalité au sein du GHIV (CLUD, CLAN...)
- Participe à l'encadrement des stagiaires
- Intègre dans son mode de fonctionnement la notion d'économie et de développement durable

Missions spécifiques

- Mobilise ses connaissances notamment dans les domaines de la personne âgée présentant ou non des troubles cognitifs
- Participe à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet de soin et du projet de vie du patient (transmissions aux équipes et sur les documents et différents supports)
- Contrôle la surveillance mictionnelle, les sondages intermittents.
- Contrôle les installations spécifiques au fauteuil ou au repas avec des aides techniques
- Participe à l'éducation de la santé des patients et de leurs familles.
- Utilise les moyens de traitement des plaies chroniques (escarre et ulcère)
- Réalise des pansements
- Participe à l'éducation et l'information des patients sur les risques thromboemboliques, les risques de chute
- Pose de bas et bandes de contention
- Contrôle et surveillance des traitements anticoagulants
- Participe à la réadaptation des patients dans les actes de la vie quotidienne (aide, suppléance, surveillance)

Responsabilités ponctuelles :

- Est référent sur un groupe de travail transversal institutionnel
- S'investit dans le tutorat des étudiants infirmiers

Documents associés :

- Décret du 16 février 1993 93/221 du 16 février 1993 sur les règles professionnelles
- Décret du 11 février 2002 2002/194 décret de compétences relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier
- Loi du 04 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
- Loi 12 décembre 2006 ordre national des infirmiers

Particularités du poste :

Le service de SSRG accueille et soigne des personnes présentant :

- des troubles cognitifs et des démences, des troubles du comportement, des troubles de la marche et de l'équilibre,
- des poly-pathologies, des maladies chroniques et leurs complications
- des pathologies en lien avec des affections de type orthopédiques ou neurologiques

Formations qualifiantes, connaissances professionnelles :

- Diplôme d'état d'infirmier
- Maîtrise des connaissances de base liées à la formation initiale infirmière et des connaissances spécifiques sur :
 - o Le vieillissement normal et pathologique de la personne
 - o Le Handicap
 - o La psychiatrie
 - o L'éducation et ses objectifs
 - o L'accompagnement en fin de vie
 - o Le secret professionnel
- Capacités à repérer et analyser une situation de maltraitance
- Connaissances des gestes adaptés à la bonne pratique de la manutention
- Connaissance et prise en charge de l'urgence, en collaboration avec l'infirmière, l'aide soignant et le médecin
- Actualisation et perfectionnement des connaissances professionnelles.

Qualités professionnelles (le savoir être)

- Avoir le sens des responsabilités
- Être dynamique, volontaire
- Avoir de solides compétences relationnelles
- Être disponible et en écoute active auprès des patients et de leur famille
- Avoir la maîtrise de soi, de la patience et de la douceur

- Faire preuve de tolérance
- Savoir prendre des initiatives adaptées aux situations
- Etre rigoureux
- Savoir observer
- Savoir travailler en interdisciplinarité
- Faire preuve de discrétion
- Respecter le secret professionnel

➤ **Expériences professionnelles (le savoir-faire)**

- Capacités d'organisation
- Capacités à analyser les situations et à rendre compte
- Capacités d'adaptation
- Capacités pédagogiques
- Capacités techniques
- Capacités relationnelles

➤ **Relations fonctionnelles et hiérarchiques :**

Hiérarchiques :

- Cadre de santé
- Direction des soins

Fonctionnelles :

- Médecins
- Aide-soignant
- Agent des Services Hospitaliers
- animateur
- Agents médico-technique et rééducateurs
- Services techniques
- Services administratifs

En annexe, le déroulement des tâches sur 24 heures.

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé) à :

Mme Nathalie COTTIN

Adjointe à la Coordinatrice générale des soins GHT NOVO

nathalie.cottin@ght-novo.fr

Tous nos postes sont ouverts, à compétences égales, aux candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

JOURNEE TYPE ou DEROULEMENT DES TACHES SUR 24H

IDE DU MATIN : 6H45 à 14H15

6H45 7h	Transmissions orales inter équipes Gestion des stupéfiants (passage des clés de stupéfiants entre équipe de nuit et de jour)
7h 7h15	Préparation des stupéfiants par l'équipe de jour et notification dans cahier de traitement, Consultation de l'agenda (examen) Prise et relevé de la température du réfrigérateur de la salle de soins Planification des soins infirmiers Planification des soins avec l'AS / AMP : pansements au lit, douches, protocole de retard des selles...
7H00-09h00	Bilan sanguin Glycémie capillaire et insulinothérapie Prise des constantes Distribution et administration des médicaments Nettoyage et remplissage des chariots de médicaments
9H00-9H15	Transmission infirmière / médecin
9H15-9H30	Pause
9H30-12H00	Pansements et/ou visite médicale Soins infirmiers : pansements et révision des protocoles, sondage urinaire, perfusion Relevé de la visite et réajustement des traitements
11H30-12H	Transmission écrite
12H-12H50	Glycémie capillaire et insuline Distribution des médicaments Surveillance médicale selon problème de santé du patient Fin des transmissions écrites (transmissions ciblées, fiches pansement, prescription, plan de soins) Classement des ordonnances du jour dans classeur
12H50-13H30	Transmissions écrites, informatisées
13h30-13H45	Pause
13H45-14H15	Transmissions orales inter équipes

IDE DU SOIR : 13H45 à 21H15

- 13h45 -14h15 Transmissions orales inter équipes
Gestion des stupéfiants (passage des clés de stupéfiants entre équipe de jour et de soir)
- 14h15 14h45 Planification du travail infirmier
Préparation du traitement de l'après-midi
Comptage et notification des stupéfiants dans cahier de traitement, sortie des stupéfiants
Consultation de l'agenda (examen)
- 14H45-16H30 Soins infirmiers : glycémie capillaire, prise des constantes...
Prise en charge des entrants (ECG, soins sur prescription, finalisation du recueil de données débuté par les aides soignantes
Relevé de la visite médicale
Gestion des problèmes de santé des patients du jour
- 16H30-16H45 Pause
- 16H45-19H Poursuite de l'accueil des entrées
Réajustement des traitements dans les plumiers après livraison des suppléments
Glycémies capillaires et insulines
Pose de perfusion et soins infirmiers
Distribution et administration des traitements
- 19H-21h Transmissions écrites, informatisées
Aide au coucher
Préparation des bilans pour le lendemain et mise à jour de la planification des soins sur ARCADIS
Préparation des plans de soins pour l'équipe de nuit et celle du jour suivant
- 21H -21H15 Transmissions orales avec équipe de nuit

IDE DE NUIT : 21H à 7H

21h00	21H15	Transmissions orales inter équipes
	21H15	Edition de la planification de soins
		Préparation du chariot de soins
		Distribution des traitements et information auprès des patients s'ils ont un prélèvement sanguin le lendemain matin
		Réalisation des soins selon les prescriptions médicales
		Réalisation des soins d'hygiène et de confort (changes, soins de bouche, prévention d'escarres, changements de position, hydratation)
		Soins éducatifs (préservation l'autonomie du patient ou l'accompagner afin qu'il retrouve un certain degré d'autonomie)
		Soins relationnels (écoute, relation d'aide, évaluation de la douleur physique ou psychologique)
		Transmissions écrites sur Arcadis
		Rangement de la pharmacie le jeudi soir
		Réajustement des traitements dans les plumiers selon modification chaque jour
		Descendre l'armoire pharmacie le mercredi soir dans le SAS de la pharmacie, la remonter le jeudi soir
		Descendre chaque soir les caisses vides de suppléments pharmacie dans le SAS
		Contrôle des stupéfiants
0h00		Pause
2h00		Passage auprès de chaque résident afin d'évaluer leurs besoins, leur qualité de sommeil et prévenir leur mise en danger
4h30		Réalisation des soins d'hygiène et de confort (changes, soins de bouche, prévention d'escarres, changements de position, hydratation), évaluation de la douleur (physique ou psychologique)
5h30		Prélèvements sanguins selon la prescription médicale
		Transmissions écrites sur Arcadis
6h45	7h	Transmissions orales inter équipes

L'infirmière réalise les soins sur prescriptions sur les secteurs EHPAD et UHR.